

Commercial Sar	nuel Gonthier
----------------	---------------

Date de la demande 23/05/2025

VISITE TECHNIQUE

Chargé d'affaire

AC avec revente du surplus : OUI NON Contrat de maintenance : Adresse : Rue des Ambavilles, Apt 56 Ravine des Cal Stockage : Oui			
Code postal : 97432 Commune SAINT PIERRE			
Contact interlocuteur sur site :			
Nom & Prénom : Loic Hoareau			
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684			
DÉCLARATION AU PRÉALABLE			
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :			
Connaissance d'une zone particulière (classée) :			
1) Situation juridique du terrain			
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non			
* Joindre copie du permis de construire			
2) Type de bâtiment			
Résidence principale Bureaux Entrepôt			
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:			
PLANS			
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus			
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment			

BÂTIMENT / HABITATION				
Type de toiture : mono pente bi pente autre				
Couverture (type) : tôle ondulée nervurée autre				
État couverture : bon moyen âge				
État des vis :				
Type de vis :				
Type de charpente : métallique bois autre				
État charpente : bon moyen âge				
Entraxe de pannes : Zone d'ombre Oui [Non			
Accessibilité (échelle, hauteur) : Oui Non				
* Prendre une photo de l'accès en toiture				
EMPLACEMENTS				
Compteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment				
Disjoncteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment				
Arrivée EDF : Aérienne Aéro-souterrain Sou	ıterrain			
PHOTOS				
Photo des façades Photos du bâti Photos de la toiture				
Une photographie permettant de situer l'habitation dans l'environnement proche				
Une photographie permettant de situer l'habitation dans le paysage lointain				
Photo compteur - disjoncteur				
Photo local onduleur retenu				
Photo toiture retenue pour poser le PV				
Cheminement retenu				
Cheminement referiu				

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	

SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.

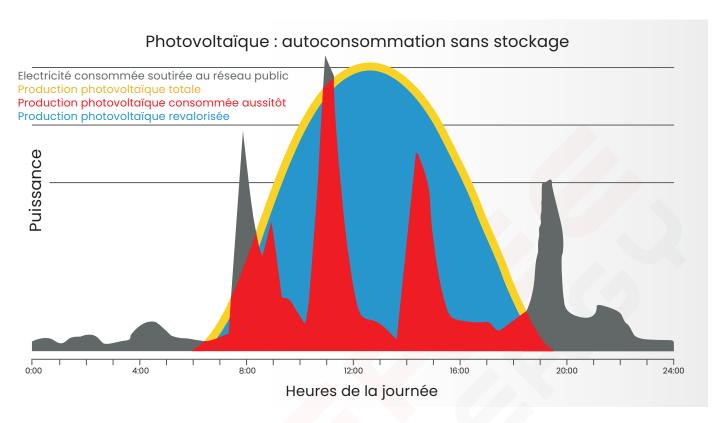


Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





Client : Loic Hoareau



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

Productible : Production avec centrale à l'année :		
Etat de validation :		
Signature technicien :		